

## **À propos d'une approche discursive du courant républicain étasunien au Bas-Canada**

Des aperçus importants du propos de cet ouvrage, tiré d'une thèse de doctorat, ont été rendus publics dans quelques contributions de l'auteur, dont celle publiée dans le collectif *Québécois et américains*<sup>[1]</sup> et, faut-il le rappeler, dans des articles où Louis-Georges Harvey témoignait de son intérêt méthodologique pour l'analyse du discours, de la rhétorique et du lexique. L'ouvrage indique aussi la position scientifique peu fréquente d'un spécialiste à la fois de l'histoire du Bas-Canada et de l'histoire des États-Unis, position qui, compte tenu du voisinage, devrait être plus fréquente et habiter davantage le curriculum des études des départements d'histoire.

L'analyse de L.-G. Harvey contribue à montrer que l'américanité n'est pas la nouvelle idée non durable et jetable de la médiatisation toujours un peu risquée d'une notion, mais bien une trame fondamentale de l'histoire du Québec. L'identification de cette trame américaine et républicaine n'est pas nouvelle : l'abbé Ivanhoé Caron, Gustave Lanctôt, Fernand Ouellet et le soussigné l'ont explorée et l'ont datée de 1830, encore que l'analyse de la correspondance de Papineau m'ait aussi fait voir le point tournant du voyage à Londres de 1823 pour contrer le projet d'Union de 1822<sup>[2]</sup>. La grande originalité de la présente recherche est au moins triple et tient à sa systématisme, à sa datation argumentée de la trame républicaine de l'histoire politique et intellectuelle du Québec et à l'introduction dans l'analyse d'un libéralisme à composante économique. Le regard des leaders et de membres du Parti canadien se tourne bien vers les États-Unis avant 1830, moment où il devient on ne peut plus explicite. C'est bien cette perspective temporelle qui fait comprendre qu'on ait vu rapidement, à l'époque, qu'on ne pouvait guère attendre de nouveau significatif du Comité britannique sur les affaires du Canada de 1828 et encore moins de la Commission Gosford de 1835. C'est cette même moyenne durée qui éclaire — enfin — le changement d'appellation du Parti canadien (1805) en Parti patriote (1826). Certes, le lexique panaméricain du patriotisme et étasunien des « *Patriots* » essaime, mais c'est surtout la composante républicaine et démocrate du terme qui fait du Parti patriote un parti plus large et plus inclusif que le Parti « canadien ». C'est cette même perspective temporelle qui explique comment l'expérience républicaine étasunienne devient progressivement un modèle quant à l'électivité du Conseil législatif, à l'organisation des systèmes scolaire et pénitentiaire, au mode de distribution des terres publiques, sans compter la panoplie des mimétismes stratégiques du Parti patriote : appellation des Fils de la Liberté, mise sur pied des comités de correspondance, recours au boycott et à la non-consommation des produits d'importation britannique. C'est enfin, pour limiter les exemples, cette trajectoire qui permet d'expliquer pourquoi les Patriotes et leurs héritiers, de Papineau à Dessaulles, ont vu un avenir possible pour eux dans le degré de souveraineté des États de l'Union et dans le fédéralisme étasunien décentralisé; on saisit mieux dès lors non pas l'annexionnisme, mais, plus subtilement, le scénario pour eux d'une indépendance bas-canadienne « sous pavillon américain ».

Notre connaissance du républicanisme à la française dans la colonie britannique fait apprécier

les premières distinctions (p. 66) que l'auteur fait avec le républicanisme étasunien. Mais ne serait-ce que pour mieux comprendre une certaine forme de colonialisme culturel d'une certaine gauche culturelle québécoise qui s'est légitimée par 1789 sinon par 1793, on aurait aimé que l'auteur développe ces distinctions et leur signification. En un sens, il était plus facile face aux autorités coloniales britanniques et face au clergé catholique d'être républicain à l'américaine qu'à la française. Assez rapidement, la guerre d'Indépendance étasunienne faisait la preuve qu'elle était une révolution républicaine et démocrate, sans Terreur, et exemplaire d'un développement économique remarqué. Le poids de la tradition monarchique aurait aussi pu être pris en compte dans l'analyse de la réception de l'expérience républicaine étasunienne; ce poids, hérité de et entretenu par le pouvoir de la monarchie constitutionnelle anglaise et de la position doctrinale de l'Église catholique explique les réserves d'adhésion au républicanisme et à l'invasion de 1774 et de 1775. Les Américains sont venus en Amérique du Nord britannique lors d'une invasion et d'une guerre d'expansion possible. Cette perception a-t-elle joué dans la désolidarisation d'Étienne Parent et des gens de la région de Québec? Pourquoi le promoteur du continentalisme qu'est Parent jusqu'en 1836 en devient-il le critique le plus fin et le plus constant? Le refus et le retournement, souvent argumentés par le mercantilisme des Américains, auraient éclairé le propos de l'auteur en faisant entre autres choses voir les limites de l'adhésion au républicanisme. Les raisons de ceux qui refusent d'adhérer éclairent souvent celles de ceux qui adhèrent.

Autre apport de l'ouvrage de L.-G. Harvey, son traitement du libéralisme inspiré par sa connaissance de l'histoire des États-Unis et des travaux de Pocock. Alors que mon traitement du libéralisme reposait sur une conception qui l'identifiait aux grandes « libertés » politiques et intellectuelles, l'auteur y introduit une composante économique qui permet d'enrichir singulièrement son analyse de l'attraction bas-canadienne pour le républicanisme à la Jefferson. Non seulement voit-on mieux comment et pourquoi l'agriculture peut continuer à être perçue comme source de richesse et de « progrès » et comment le discours patriote se fait critique du capitalisme marchand des coloniaux britanniques, mais surtout c'est cette dimension économique qui vient magnifier la vertu de ceux qui ne s'adonnent pas à la « corruption » plus ou moins consubstantielle aux pratiques capitalistes, dont celle de l'appropriation des terres non concédées des Cantons. Il faut bien comprendre que se veut critiquée sinon invalidée ici l'analyse de Fernand Ouellet selon lequel la « mentalité » explique en bonne partie le retard économique des francophones et le traditionalisme routinier de leurs modes de culture de la terre, ce qui donne une tout autre idée de leur vertu et de leur sens du progrès. Voulant peut-être établir sa thèse sans distraire le lecteur, L.-G. Harvey, qui a étudié avec F. Ouellet, n'a pas cru bon de déconstruire l'interprétation globale qui a précédé la sienne et qui en demeure une contestation. Car la question est simple : est-ce que l'introduction des idées républicaines à la Jefferson réussit à transformer ce que des voyageurs — comparant souvent d'ailleurs le Bas-Canada aux États-Unis — constataient être des façons de faire d'Ancien Régime en objet de discours de la vertu? On peut certes débattre du regard des voyageurs, mais d'autres indicateurs alimentent cette vision dont on se demande bien comment elle peut être si radicalement évacuée.

À lire et relire l'ouvrage discuté ici, c'est cette question de la vertu qui me devient de plus en plus problématique et j'en explore deux autres dimensions. Historien attentif au lexique, L.-G. Harvey a sans doute rencontré le terme « vertu » ailleurs et vraisemblablement, surtout, dans le discours et la pratique des catholiques, où les vertus étaient « cardinales ». Comment, en 1830, passait-on d'un catholique et d'un paroissien vertueux à un citoyen vertueux? Comment Jean-Baptiste ou Ludger conjuguait-ils leurs deux vertus, civique et religieuse? Y avait-il dans la religion un empêchement de mariage entre les deux notions?

La vertu civique est venue de Démosthène et, surtout, de Cicéron. En évoquant la formation rhétorique des élites de l'époque, leur familiarité avec Cicéron et *Les Catilinaires* — on se souviendra

du portrait par Antoine Plamondon de Papineau avec un livre de Démosthène et de Cicéron —, L.-G. Harvey fournit un rare exemple crédible d'histoire des mentalités, de référence à « l'outillage mental » d'une bourgeoisie et d'un clergé façonné en classes de Belles-Lettres et de Rhétorique non seulement par les préceptes de l'éloquence politique, judiciaire et religieuse, mais surtout par cette vertu civique à laquelle en appelait Cicéron dans sa dénonciation de la corruption impériale romaine. J'étais en Rhétorique en 1961-1962, et à travers une pédagogie où l'habile abbé Louis Germain avait converti les hommes de main de Catilina en « vestes de cuir », nous apprenions à esquisser dans nos esprits la seule dignité véritable, celle de la « vertu civique » issue non seulement de la conscience du scandale de la corruption et de l'assassinat, mais surtout de la dénonciation spontanée et claire de telles pratiques. Cette « vertu civique » n'avait pourtant pas délogé le populiste Maurice Duplessis de son vivant, mais avait vraisemblablement inspiré *Cité libre* à se braquer sur l'impératif démocratique, Pierre Baillargeon à publier *Le scandale est nécessaire*, *Le Devoir* à se tenir longtemps seul debout devant l'homme et les abbés Louis O'Neill et Gérard Dion à dénoncer *L'immoralité politique dans la Province de Québec*. Cette référence à une expérience personnelle n'a d'autre signification que de suggérer que le défi, hier en 1830 et avant-hier en 1956, est bien de savoir comment s'opère le transfert de l'indignation face à Catilina à celle qui voit dans la corruption d'un gouverneur qui vient aider le candidat bureaucrate à combattre électoralement — vainement — Wolfred Nelson dans le « bourg pourri » de William-Henry un nouveau Catilina, à l'indignation qui conçoit la liste civile comme un instrument de corruption et de patronage et qui fait voir l'odieux de la justice pratiquée, par exemple, lors de l'émeute de mai 1832. Cicéron et Jefferson : même combat? L.-G. Harvey connaît sans doute des textes où la citation, la référence, le lexique montrent le passage « naturel » entre la classe de Rhétorique et *La Minerve*; il nous tarde de les lire parce que la piste est originale et riche.

À part L.-G. Harvey et Jocelyn Létourneau, peu d'historiens québécois pratiquent l'analyse du discours social formalisée par Marc Angenot. La mise en rapport de l'apprentissage de la « vertu civique » dans les collèges classiques (et de la vertu dans la pratique religieuse) et de l'approche d'analyse du discours permet de soulever quelques questions à propos de cette dernière. Par qui, en effet, ce discours de la « vertu civique » est-il porté? Par ceux (et non celles) seulement qui sont passés par les séminaires et collèges et qui adhèrent aux idées du Parti patriote? Comment ce discours se « traduit-il » sur les *hustings* et dans la presse? Comment et pourquoi cette rhétorique parvient-elle à être efficace? Face au littéraire qui sait autant « lire » le discours, sinon plus, que l'historien, comment celui-ci, qui travaille au niveau du discours, rejoint-il l'ordre des choses, des événements, des faits, de la fameuse réalité? Demande-t-on toujours à l'historien qu'il trace les chemins de *l'inscription* civique, politique et sociale du discours (de Papineau, de Mgr Lartigue, du gouverneur)? Cette inscription du discours me semble présente dans l'ouvrage de Louis-Georges Harvey, mais sa formalisation pourrait indiquer aux historiens la richesse sous-estimée de son approche discursive.

**Yvan Lamonde\***

## NOTES

---

\* Yvan Lamonde enseigne l'histoire et la littérature québécoises à l'Université McGill. Auteur d'une *Histoire sociale des idées au Québec* (tome I : 1760-1896, tome II : 1896-1929 et tome III en préparation : 1929-1960, Montréal, Fides, 2000) et de *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire* (Québec, Nota bene, 2001), qui arrime les héritages français, britanniques, américains et romains du Québec, il a été le premier en sciences sociales à penser et documenter l'américanité du Québec dans *Problems and Opportunities in U.S.-Quebec Relations* (Boulder, Westview Press, 1984).

1. G. Bouchard et Y. Lamonde (dir.), *Québécois et américains. La culture québécoise aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1995.
2. Cf. la discussion de mon *Histoire sociale des idées au Québec* (tome 1 : 1760-1896) par L.-G. Harvey dans *Argument*, vol. 4, n<sup>o</sup> 1, 2001, p. 160.